



## séjour vacances non conforme à la vente

Par **cat60**, le **28/01/2009** à **16:44**

Bonjour,

Depuis fin juillet 2007, j'essaye en vain de récupérer une partie du montant que j'ai payé à une association de vacances pour enfants.

Leur publicité mentionnait 6 demi journées de pratique de la moto cross par semaine, chose que je me suis fais confirmer immédiatement par téléphone. Une fois sur place, mon fils de 15 ans se rend compte qu'il s'agit seulement d'1h30 de pratique par jour.

Avec l'accord du directeur, qui dénonce lui même une erreur dans leur fiche, il me renvoie mon fils dès le lendemain et me promet un remboursement du séjour. Depuis après de nombreux appels et courriers sans réponse satisfaisante. Je n'ai aucun signe de leur part. Je ne sais plus que faire pour récupérer mon argent.

Merci de me dire la voie à suivre pour dénouer mon problème, car cela ne peut plus durer, ce séjour m'a tout de même coûté 1257€ pour rien.